



Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant
Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : 83% des parcelles atteignent le seuil de risque T2 pour la cercosporiose ou la rouille. Renforcer la vigilance à plus de 20 jours de la première protection.
- ✓ **Noctuelle défoliatrice** : on note la présence de noctuelles sur 75% des parcelles du réseau sans gravité pour le moment.
- ✓ **Pégomyies** : faible activité, risque faible.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Seine-Maritime (7 parcelles observées)

- 6 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 2 à 68 %).
- 6 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 46 %).
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 8 à 20 %).
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 2 à 5 %).

➤ Eure (7 parcelles observées)

- 4 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 20 à 88 %).
- 2 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 6 à 14 %).
- 1 parcelle présente des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 17 %).

Analyse de risque :

Seine-Maritime : 63% des parcelles du réseau ont atteint le seuil de risque T2. Cette semaine, on observe 2 parcelles qui atteignent le seuil de risque T2 sur rouille ou cercosporiose.

Eure : 100% des parcelles du réseau ont atteint le seuil de risque T2 en cercosporiose. Cette semaine, 3 parcelles atteignent ce seuil. La surveillance doit être renforcée sur les parcelles dont la protection date de plus de 20 jours.

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Maladies	Régions	T1	T2
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 %	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Méthodes de luttés alternatives préventives :

- Choisir une variété tolérante est un moyen efficace pour limiter la pression des maladies.
- Allonger la rotation (risque important si moins de 3 ans).
- Enfouir les résidus de récolte.
- Éviter la proximité avec les déchets de déterrage.
- Raisonner la fertilisation azotée pour prévenir tout excès.

Noctuelles défoliatrices

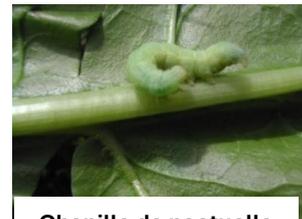
Observations : 9 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 4 à 20 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

On observe la présence de noctuelles sur 9 des 12 parcelles observées en noctuelles. Les fréquences sont faibles. **Les dégâts observés ne présentent pas de risque à ce jour.**

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Pégomyies

Observations : 2 parcelle présente des galeries de pégomyies avec une fréquence de betteraves atteintes de 1 %.

Seuil de risque après couverture : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

La pégomyie ne présente toujours pas de risque dans la région. L'absence d'œufs de pégomyies indique qu'il n'y aura pas d'évolution de la nuisibilité dans les jours à venir.



Œufs de pégomyies



Galeries de pégomyies

Notes nationales Biodiversité

